

LOCALISATION



PRÉAMBULE

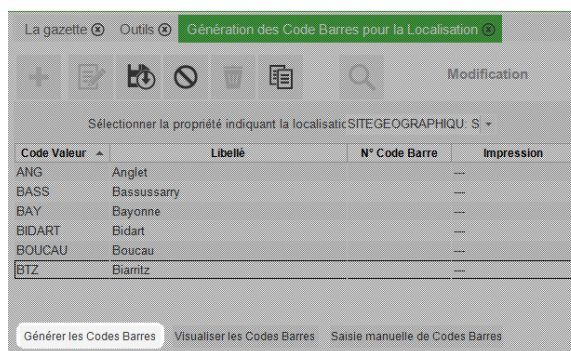
L'inventaire est réalisé pour justifier la réalité physique des biens et de l'actif du bilan. Afin de procéder à l'inventaire physique il faut définir les lieux dans lesquels vont se trouver les biens inventoriés.

1. CRÉATION DES LOCALISATIONS

Avant de procéder à l'inventaire physique des biens, il faut créer des localisations qui seront associées à un code-barres comme les biens. Les données de localisations sont des propriétés (cf. Fiche n°WI5P9 - Propriétés).

Allez dans Outils/Inventaire/Localisation, cliquez sur modifier et associez la donnée de localisation.

Cliquez sur générer les codes-barres.



Code Valeur	Libellé	N° Code Barre	Impression
ANG	Anglet	---	---
BASS	Bassussarry	---	---
BAY	Bayonne	---	---
BIDART	Bidart	---	---
BOUCAU	Boucau	---	---
BTZ	Biarritz	---	---

MOTS CLÉS

Localisation

Propriétés

Etiquette

Code-barres

Inventaire